ABBRNEMENT. SAME TO

on s'abonne : A SAUMUR, cher tous les Libraires; A PARIS, Cher DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse , 33; RWIG, r. Amboise-Richel., 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Annonces, la ligne. . . 20 c. Réciames. — . . . 30 Faits divers . — . . . 75

RESERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insartions recues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Bit du droit de modifier la rédaction

Les articles communiques doivent être remis au burcan du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés us tont pas rendus.

en g'abonne! The MR. BAVAS-LAPPITE of Cie. Piace de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - I. abonnement dolt dire paye d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Septembre 1881.

LE PAYS DE LA LIBERTÉ.

Cette République américaine dont les républicains de France ont si souvent fait l'éloge, ce pays de toutes les libertés, liberlés civiles et liberté religieuse, ce pays où la persécution est inconnue, vient de donper aux républicains de France un grand exemple.

En prenant la succession du président Garfield, le président Arthur a solennellement appelé sur son gouvernement les bénédictions de la divine Providence, et la population tout entière des Etats-Unis a applaudi à cet acte religieux de son premier magis-

La République des Etats-Unis, il est vrai, nous dépasse à tous les points de vue. Ce peuple si jeune accomplit des merveilles. Son commerce acquiert des développements prodigieux; son industrie est d'une fécondité invraisemblable; et nos savants jeunes et vieux demeurent stupéfiés devant les découvertes pour ainsi dire miraculeuses de ses hommes de science.

Nous autres, nous restons stationnaires. Nous sommes en train de nous faire rouler par les autres nations dans nos négociations commerciales; nous ne savons plus feire la guerre, et la liberté américaine nous est inconnue.

M. Ferry et M. Gambetta lui-même déclarent que les républicains français ont besoin d'être conduits. Nos républicains ont la manie dirigeante au suprême degré; les élections du 21 août nous l'ont bien prouvé.

Les républicains français, ces fanfarons de liberté, n'ont jameis eu que le génie de le persécution et de la désorganisation.

M. Ferry décroche les crucifix des écoles, et M. Farre supprime les aumôniers de l'armée.

Il est vrai que M. le préset de police et ses

agents sont sur les dents, et que nos troupes d'Afrique sont mal commandées et mal

Les Américains prospèrent et ils rendent grace à Dieus

Les Français persécutent la Religion, et ils croient avoir tout fait pour le bonheur du

La République américaine s'honore et la République française se déshonore.

Washington est le pays de la liberté féconde; Paris devient le pays de la tyrannie désordonnée.

Parlez-nous des Etats-Unis, messieurs les jacobins, vantez-les, vous aurez raison. Mais ne vous comparez pas à eux. Il y a entra cette République et la vôtre la même différence qu'entre la nuit et le jour.

Chronique générale.

TOUJOURS LE CACHIS!

La mobilisation recommence de toules parts. Dans chaque corps d'armée, on est obligé de mutiler les bataillons en manœuvres pour faire revenir ici 420 hommes, là 430 hommes, d'un autre côté 80, de leurs garnisons respectives, d'où ils partent ensuite pour Marseille ou Toulon.

Certains régiments n'ont plus d'hommes. Croirait-on que le régiment de cuirassiers qui est à Niort a envoyé en Tunisie 425 hommes, qui seront convertis en soldats du train des équipages?

Bientôt l'on prendra des fantassins pour faire des artifleurs. C'est à peine, en effet, si l'on parvient à compléter les effectifs des batteries que l'on doit expédier à Marseille. Ainsi, à Douai, les 9° et 10° batteries du 27º d'artillerie ayant recu l'ordre de partir pour la Tonisie, on fit d'abord rentrer des officiers qui se trouvaient à Cassel ou à Calais; on demanda les volontaires, il y en eut 63. Cela ne suffisant pas, on prit dans chaque batterie les hommes les plus valides pour compléter l'effectif demandé (200 hommes). Au moment de se mettre en route, on

recut un télégramme interdisant le départ de la classe 1876. Tout était à refaire.

On dut prendre des conducteurs, en faire des servants, et le détachement partit, emmenant à peine vingt chevaux.

Le régiment reste donc avec ses attelages et ses montures à peu près au complet, mais il n'a plus que cent cinquante conducteurs pour faire le pansage et le service à cheval.

A Marmande, on a demandé 73 hommes au dépôt du 25° de ligne, qui ne les avait pas. On a failli prendre l'infirmier attaché à l'hôpital militaire.

Sous ce titre : « Défense de vous dévouer ! Défense de mourir! » l'Union de Bretagne apprécie en termes éloquents le refus opposé par le gouvernement à la demande du R. P. de Damas, qui s'était offert pour suivre, comme aumônier, nos soldats en Tu-

Ce refus est d'autant plus extraordinaire que le général Farre a bien voulu autoriser des membres d'autres congrégations dissoutes, des Capucins, par exemple, à rejoindre là-bas notre armée,

en qualité d'aumôniers militaires. D'où vient donc, en faveur des Jésuites, cette préférence blessante? On ne veut pas d'eux comme aumôniers militai-

res. Il est clair qu'on ne les accepterait pas davantage comme infirmiers.

Eh! pourquoi leur refuserait-on le droit de se dévouer dans nos ambulances, sur nos champs de bataille, de se pencher sur le grabat de nos braves soldats malades ou blessés, de les soigner, de les réconforter, de leur administrer les secours suprêmes de la religion, — quitte à contracter peut-être à leur chevet le germe de quelque fièvre, et à en

mourir! Non! immortels persécutés, vous ne soignerez pas nos malades et nos blessés!

Vous ne tomberez pas, épuisés de fatigue et presque mourants, au chevet des soldats que votre dévouement aura longtemps disputés et enfin arrachés à la mort!.

De par le général Farre, de par la République: Défense de vous dévouer! Défense de mourir!

ALPHONSE POIRIER.

Le général Billot, commandant du 45° corps d'armée, et héros de Frigolet, a refusé le R. P. Bonnet, Jésuite, ancien aumônier de la garnison d'Avignon. Il lui a préféré M. l'abbé Chamoux, prêtre du même diocèse, qui vient de s'embarquer à Toulon, comme aumônier de la 7º brigade de renfort. Il a également refuse un autre Jésuite, le R. P. de Lachau, dont deux oncles furent, l'un colonel, l'autre chef de bataillon dans l'armée française, et qui, après avoir fait bravement la campagne d'Afrique sous le maréchal Bugeaud et celle de 1870-71, a rempli plusieurs années les fonctions d'aumônier de la garnison de Grenoble.

A ce propos, nous pouvons dire que le général des Jésuites avait fait offrir au gouvernement français vingt-cinq de ses religieux pour suivre, en qualité de chapelains, l'armée française en Tunisie. Ses offres ont été impitoyablement refusées, bien qu'il mît pour condition expresse que ces vingt-cinq religieux ne toucheraient quoi que ce soit de gouvernement et resteraient à la charge de leur ordre.

Tout commentaire est inutile.

Nécrologie.

Nous lisons dans l'Union, de Paris:

« La France royaliste vient de perdre un de ses plus dévoués et de ses plus nobles en-

» Lundi, M. le duc de Chaulnes s'est éteint, au château de Sablé, à l'âge de vingtneuf aus, entre les bras de sa pieuse mère, Mme la duchesse de Chevreuse.

» Cette courte vie, à laquelle n'ont pas manqué les épreuves les plus amères, restera comme un exemple de foi, d'honneur et de courage.

» Digne de son nom, digne de sa mère, le duc de Chautnes a inscrit au Livre d'or de nos temps un nom qu'avaient enrichi dejà toutes les gloires du passé. A dix-huit ans, il faisait à la patrie le sacrifice des destinées heureuses que semblait lui promettre l'avenir, et il accompagnait à l'armée de la Loire son héroïque ainé, le duc de Luynes.

gers .

89)

ren-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Menuco, lieviencol au Fir charieurs.

PAR MILE MARTHE LACHESE.

HAITRE LE TIANEC

Bollavilage b sloss (Suite.) in ga melounia

- As-tu là ton argent ? dit vivement Zélie. - Puisque je vous dis que j'ai prévu votre de-
- mande. - Ah! chère enfant! que le ciel te récompense!
- Donne vite, Miguelle ... - Non, permettez. En retour de cette bonté Traiment exagérée, je vous démande une chose fort simple, mais que, par suite de réflexions nouvelles, le me suis prise à désirer. Rendez-moi le dessin que je vous ai confié. Vous l'avez vu, vous l'avez étudie; nulle confusion, maintenant, ne vous est Possible. Moi, je veux conserver cette image. Plus

que vous, peut-être, j'en aurai besoin. Mª Gardelès eut un instant de singulier embar-

ras. Mais, se remettant promptement: - Très-volontiers, mon enfant, dit-elle. Il est

Elle ouvrit bruyamment l'aumonière fance qui allenait à sa ceinture.

- Ah ! reprit-elle, je suis glacée. Par charité,

Miguelle, terminons. Donne ton argent pendant que mon sac est ouvert.

- Où est mon dessin? reprit Miguelle.
- Le voici. Tand I sportique restrain el Le Et un rouleau de papier passa au travers des

barreaux. tand a que emai non demigaup socy Miguelle le saisit, mais, au lieu de placer la bourse dans la main qui l'attendait, elle la remit dans sa poche, se recula et, rapidement, développa

le rouleau. - C'est lui, je te le dis, reprit Zélie d'une voix inquiète, impatiente.

Pendant qu'elle affirmait ainsi, les doigts de Miguelle rencontraient un papier végétal dont la légèrelé et le froissement indiquaient assez la

- Qu'est-ce que cela? dit aprement la jeune fille. Pourquoi cherchez-vous à me tromper?
- C'est ton dessin, Miguelle, je te le jure. - Comment ! vous persistez ? c'est avoir trop de hardiesse.
- Je n'esais le porter sur moi. J'avais peur de l'égarer. J'en ai fait un calque. Prends garde de le briser, il est exact...
- Je vous demande celui que j'ai fait moi-même, et, d'ailleurs, je ne vous ai jamais autorisée à le reproduire, dit Miguelle en déchirant le calque dont elle cacha les morceaux dans son vêtement. Allez me le chercher sur le champ.

- Te le chercher! maintenant! Je reviendrai
- Non, je ne veux pas retarder votre départ. Puis je ne compte pas renouveler toutes les nuits cette séance dans la neige. Si vous étes glacés, je ne le suis pas moins. Allez, vous dis-je.
- Je ne ferai pas cela. - Adieu, alors, et bon voyage. Je regrette que votre obstination m'empêche de vous sider.
- Miguelle!
- Je n'ai rien à ajouter. Faites ce que je vous demande.
- Demain.
- A l'instant même! s'écria la jeune fille saisie d'une inquiétude soudaine.

Pourquoi, lorsque sa convoitise était mise en jeu, la rude, l'intrépide voyageuse craignait-elle de faire quelques pas?

- Zelie! repondez-moi. Ce dessin, l'avez-vous encore? Dott:
- Tu rêves. Bh ! qu'en aurais-je fait?
- Allez le chercher.
- Demain. - Vous ne l'avez plus, s'écris Miguelle, vous ne l'avez plus. Oh! ce n'est pas moi que vous saurez tromper. Où est-il? Répondez.

La veuve resta intérdite. Mais, à elle non plus, les expédients ne coûtaient guère.

- Miguelle, dit-elle, ne t'irrite pas ainsi. En

vérité, tu as une vue d'aigle. Où as-tu pris cette perception de tout ce que je n'ose le révéler? Enfant, je t'admire à ce point que je ne veux pas te résister davantage. Eh bien! oui, lu dis vrai. J'ai, pour un jour ou deux, déposé ton dessin dans des mains étrangères. Je l'ai remis à un marchand d'antiquités qui doit lui-même essayer des recherches....

- Vous mentez une fois de plus, interrompit Miguelle dont la voix commençait à trembler. Vous n'osez, dites-vous, porter ce dessin sur vous et vous voulez me faire croire que vous l'avez confié à des mains inconnues? A qui donc peasezvous parler? Tout ceci me cache un mystère. Je veux le connaître, je le veux, vous entendez.

Zélie demeura muette. Quel parti prendre? tous lui semblaient dangereux. Et, pour faire son choix, elle devait compter le temps par secondes.

- Zélie, continua Miguelle avec angoisse, ne me cachez rien. Je vous approuverai peul-êlre.

- Peut-être! dit la veuve ébranlée tout à coup par ce mot d'espoir. Mais aussi, Miguelle, si tu me blames? I A principality and in a !!
- Pourquoi le supposer? répondit Mile de la Jousselière, saisissant la nuanco qui venait de se produire dans l'indécision de M. Gardelès. Yous avez fait un acte évidemment grave, peut-être avantageux, peut-être indispensable. Yous ne pouvez le nier. Et vous allez partir, vous allez me

La mort visita les deux frères, qui tombèrent côte à côte sous les balles prussiennes, et teignirent de leur sang le cher étendard des zouaves pontificaux. Le duc de Luynes ne se releva pas ; le duc de Chaulnes, après d'atroces souffrances, revint à la vie; il fut rendu aux pauvres et à toutes les œuvres du bien.

» Les tortures morales, autant et plus que la maladie peut-être, ont conduit prématurément à la tombe cet homme si droit,

si vaillant et si bon.

» Fidèle au roi, le duc de Chaulnes s'est toujours montré fidèle à Dieu, et l'un de ses derniers actes fut d'offrir aux religieux proscrits l'asile de son château, avec le palais Alberti qu'il possédait à Florenco.

» Il s'éteint après de grandes douleurs et

après de grands mérites.

» Nos amis s'uniront avec un sympathique respect au deuil profond des familles de Luynes et de Sabran, à la douleur profonde de Mme la duchesse de Chevreuse, qui avait formé pour le bien cette âme généreuse et

» Dieu trouvera cette vaillante mère à la hauteur de l'épreuve nouvelle. »

- On annonce la mort de M. Maurice de la Roche-Macé, commune de Couffé (Loire-Inférieure). M. de la Roche-Macé commondait en 1815 une division de l'armée vendéenne sous les ordres du général d'Autichamp. En 1832, il pril le commandement de la division qui s'empara de Riaillé et mit en déroute les soldats du 34° de ligne, qui durent se retirer à Candé.

M. de la Roche-Macé était chevalier de Saint-Louis. Il était âgé de 93 ans.

EN AFRIQUE.

On attend que les premières pluies, d'aune, qui manquent rarement de tomber les premiers jours d'octobre, aient rashi l'atmosphère ardente et la terre emasée, pour commencer l'expédition de Kairouan, un peu témérairement qualifiée à l'avance de « décisive » par certains opti-

Depuis qu'on la sait décidée, en Afrique toutes les tribus de la Régence qui, jusqu'ici, étaient demeurées neutres, ont pris les

Sept brigades françaises, et plus probablement huit, organisées par la désorganisation de notre armée, fouleront le sol tunisien au moment de cette expédition. L'une d'elle occupera nécessairement la ville même

On peut révoquer en doute que cet effectif relativement énorme de forces militaires soit suffisant pour contenir le soulèvement général et furieux que peut susciter la violation de la ville sainte de Kairouan - la plus vénérée dans le monde islamite après la Mecque et Médine.

Les troupes qui doivent coopérer à cette expédition se concentrent à Zaghouan, sous les ordres du général Sabatier, commandant la 5° brigade de renfort. Avec lui sont: le 28° bataillon de chasseurs à pied, deux bataillons du régiment de marche Quine-

mant (25° et 55°), deux bataillons du régiment de marche Corréard (125° et 135°), trois escrdrons du 7º chasseurs à cheval et deux batteries de montagne; la 6° brigade de renfort, commandée par le général Philibert et composée des régiments de marche Frayermouth (33°, 43°, 140°), et Debord (8°, 73°, 427°), de trois escadrons du 1er hussards, de deux batteries de montagne et d'une compagnie du génie.

Zaghouan n'est pas tout à fait à mi-chemin de Tunis à Kaironan, située à 140 kilomètres environ au sud de la capitale.

Les positions maritimes de Hamamet, Sousse, Sfax et Gabès, doivent être fortement occupées, asin de couvrir la gauche de la colonne expéditionnaire et intercepter la contrebande de guerre.

Il y aura nécessité, à aussi forte raison, de protéger sa droite par l'occupation du Kef; en outre, un corps devra se tenir en permanence à Zaghouan pour maintenir les communications de l'expédition Sabatier-Philibert avec sa base d'opération (la Manouba-Tunis).

C'est probablement la colonne du général Forgemol, en ce moment à Tébessa (province de Constantine), qui ira se poster au Kef, après avoir mis à la raison la grande tribu des Frachichs qui s'est soulevée et a détruit notamment la ligne télégraphique du chemin de fer algéro-tunisien.

Etranger.

ITALIE. - be gouvernement italien, malgré les embarras de ses finances, poursuit avec la plus grande activité le travail des fortifications autour de Rome; elles seront terminées en 1883. Il y a onze forts; cinq protégent la ville; six défendent les approches du côté de la campagne; on estime qu'ils pourront arrêter une armée de 200 mille hommes. Ils ont été élevés surtout en prévision d'une guerre avec la France.

L'irritation est toujours très-vive contrece pays.

Les partis révolutionnaires ne cessent de s'agiter en Italie, où de très-graves événement se préparent.

L'Autriche, dont la réorganisation pelitique et militaire est complète, ne désespère pas de rentrer en Italie.

Une effroyable nouvelle nous vient d'A-

Le choléra a fait son apparition parmi les pèlerins de la Mecque. Une dépêche officielle vient d'en informer la commission sanitaire d'Alexandrie.

On signale déjè 102 décès sur 133 cas de choléra.

ETATS-Unis. - On constate la circonstance digne de remarque que M. Garfield est mort le jour même de l'anniversaire de la bataille de Chickamauga, dans laquelle il se distingua pour sa bravoure.

Il avait toujours eu, sans pouvoir se rendre compte pourquoi, une vive appréhension de cette date, qu'il croyait devoir lui

être fatale, et fréquemment, pendant sa maladie, on l'avait entendu dire à ses amis que, s'il mourait, ce serait le 20 septem-

Quand vint la terrible rechute du 27 août, il dit tranquillement à sa femme : « Vous voyez bien, ma chère, que j'approche du jour fatal... »; et, en effet, sa mort fut exacte.

Ceci rappelle aux Américains un fait analogue en Angleterre : Cromwel était mort le 5 septembre, jour anniversaire de la bataille de Dunbar.

- Les funérailles de M. Garfield ont eu lieu lundi avec une grande solennité. 250,000 personnes y assistaient.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 septembre. La Bourse est plus faible. On cote de 116.42 1/2 à 116.47 1/2 sur le 5 0/0. L'Italien est à 90.65.

L'action de la Banque de France s'établit à 6,470. Le Crédit foncier est fort bien tenn à 1,700 et 1,695. On constate des achats très-suivis. Le classement des obligations Communales nouvelles se continue rapidement et concourt à l'extension des opérations de prêts.

Les tendances dont la Société française financière témoigne sont excellentes. On est à 990.

Les obligations des Messageries fluviales de Cochinchine constituent un placement de premier ordre; on doit l'assimiler, sous le rapport de la solidité des garanties, aux obligations de nos grandes Compagnies de chemins de fer.

L'émission de ces titres faite par le Comptoir industriel de France et des colonies a obtenu un véritable succès. Le titre est demandé sur le marché en Banque à 287.50.

Le Crédit de France est très-ferme aux environs et au-dessus du cours de 800. A ce niveau, un travail nécessaire de tassement s'effectue; il sera bientôt suivi d'un nouveau développement de la hausse.

La Banque transallantique s'établit sur le marche officiel à 675. Les actions anciennes du Phenix espagnol sont recherchées à 920. On demande le Crédit général français à 852.50. La Banque de Prêls à l'industrie donne lieu à un vif courant d'affaires à 625.

L'attention des capitalistes se porte avec raison sur les obligations des Ateliers et Chantiers du Rhône. Ce titre est une valeur hypothécaire; il a, en effet, pour garantie une hypothèque de premier rang sur les usines et les immeubles de la Société. Il va être émis à 278 fr. et il est remboursable à 300. Cette valeur se recommande à tous égards d'elle-même, à raison des avantages et de la sécurité qu'elle présente.

On négocie aux environs de 700 les actions de la Banque nationale. Les Bons de l'Assurance financière sont demandés à 270.

Lyon, 1,795; Midi, 1,285.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les manœuvres de la 36° brigade ne se sont pas terminées dimanche, après le départ du général de Galliffet.

Lundi, les troupes se sont rendues à Montreuil-Bellay, où elles ont cantonné.

Mardi matin, il y a eu manœuvres de régiments dans la vaste plaine de la Cham-

Hier, une nouvelle grande bataille a été engagée entre Méron et Montrevil. Le canon a tonné de 9 heures du matin à 2 heures du soir. La journée a été favorisée par un

temps magnifique, et une foule de curent avaient envahi les mamelons qui double la campagne pour suivre les péripéties de

C'est sur ce champ de bataille qu'a fait sa C'est sur ce champ de value qu'a fait sa première apparition le vin nouveau de 1881, dit vin des comètes. Il n'était pas très mais les soldats appréciaient sa a. clair, mais les soldats apprécialent sa dou. clair, mais 10s soldate appreciation sa dou.
ceur au prix de 40 centimes le litre que leur vendaient des industriels qui parcouraient

L'Européen, qui a quitté le port de Ponlon L'Europeen, qui a quitte le port de Tonlon lundi malin à 2 heures, emmenait un de nos braves compatrioles, M. Louis Plaviguy, capitaine au 90° de ligne, qui conquisait un détachement pour complétant un nouveau détachement pour compléter le ba. taillon de son régiment, déjà en Tunisie de

École de cavalerie de Saumur.

Par décision ministérielle du 20 septem-

M. Kévérony, chef d'escadrons au 3º hus. sards, est nommé à l'emploi de chef d'escadrons, instructeur en chef de l'École d'ap-

M. de la Forgue de Bellegarde, capitaine écuyer à l'Ecole supérieure de guerre, est désigné pour remplir les fonctions d'instruc. teur en chef d'équitation à l'Ecole d'appli-

M. Ferrendier, capitaine du génie, professeur de physique et de chimie à l'Ecole d'application de cavalerie, est nommé i l'emploi de professeur de fortification et de sciences appliquées à l'art militaire à la même Ecole.

M. Picard, lieutenant de cavalerie, professeur d'arithmétique et de géométrie l'Ecole d'application de cavalerie, est nommé à l'emploi de professeur d'histoire et de géographie militaires à la même Ecole.

M. Megard Le Pays de Bourjolly, capitaine au 12° régiment de cuirassiers, est nommé à un emploi de capitaine adjudantmajor à l'Ecole d'application de cavalene. M. Sieur, capitaine au 2º chasseurs, est

nommé à un emploi de capitaine adjudantmajor à l'Ecole d'application de cavalerie. M. Carbonnel de Canisy, capitaine au 3º hussards, est nommé à un emploi de capi-

taine instructeur d'équitation à l'Ecole d'application de cavalerie. M. Durand de Villers, capitaine instruc-

teur au 4° cuirassiers, est nommé à un emploi de capitaine instructeur d'équitation à l'Ecole d'application de cavalerie.

M. de Merval, capitaine instructeur au 6° cuirassiers, est nommé à un emploi de capitaine instructeur d'équitation à l'Ecole d'application de cavalerie.

Par le même décret, sont nommés lieutenants sous instructeurs à l'Ecole d'application de cavalerie:

Perrin, lieutenant au 12º cuirassiers. Le Bouyer de Saint-Gervais de Monthoulou, lieutenant au 12º dragons.

Bodin de Galembert, lieutenant au 3º dra-De Roujoux, lieutenant au 8º dragons.

Humbert, lieutenant au 23° dragons. Scourion de Beaufort, lieutenant au 25° dragons. named odest sh notellise

Farcis, lieutenant au 7º chasseurs. Menuau, lieutenant au 20° chasseurs. Voisin, lieutenant au 12° hussards.

Par décret en date du 20 septembre:

M. d'Esclaibes d'Hust, chef d'escadrons, instructeur en chef à l'Ecole d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de son grade au 3 hussards.

M. Stevenin, capitaine instructeur à l'Ecole d'application de cavalerie, est nommé à l'emploi de capitaine instructeur au 6' cuirassiers.

M. Brochet, capitaine instructeur à l'Ecole d'application de cavalerie, est nommé l'emploi de capitaine instructeur au s' cuisassiers.

M. Isle de Beauchaine, capitaine ins tructeur d'équitation à l'Ecole d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de capitaine écuyer à l'Ecole supérieure de

M. Marette de Lagarenne, capitaine ins. guerre. tructeur d'équitation à l'Ecole d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de capitaine écuyer à l'Ecole supérieure de

M. de la Panouse, capitaine de caralerie, guerre.

- Non pas, un avocat. Et bon! et généreux! Je ne m'étonne pas qu'on le dise l'ami des pauvres.

- L'ami des pauvres! s'écria Miguelle.
- Et, d'une voix étouffée :
- Son nom? son nom?
- Maître Le Tianec.

Miguelle chancela. Une sorte de gémissement s'échappa de ses lèvres. Miguelle! s'ecria Zélie.

- La jeune fille ne répondit pas.
- Qu'as-tu? Grand Dieu! qu'as-tu? Le silence persista.

Zélie la crut partie. Mais sa main trouva contre la grille une main raidie cramponnée aux barreaux. La veuve eut peur : elle essaya de dégager cette main. Le contact de ses doigts fut plus puissant que ses paroles. Miguelle bondit en arrière.

- Malheureuse ! dit-elle, ne me touchez pas ! Que je ne vous revoie jamais, jamais, entendezvous! Que la terre vous supporte ou qu'elle vous ensevelisse, jamais je ne veux même entendre votre

Son accent était profond, terrible.

- Miguelle ! dit Zélie avec épouvante.
- Laissez-moi. Pour une chimère insensée, vous avez brisé mon avenir, vous avez détruit mon bonheur! ... zatarous
- Brise ton avenir! Détruit ton bonheur! Mais ce sont là des paroles de fiancée l at Janua and old and a note the polynomia. In

- Ah! dit Miguelle d'une voix qui, peu à peu, redevenait vibrante, ah! j'applaudis! Je vous avais défendu de révéler voire naissance, je vous avais defendu d'agir sans mes avis. Que vous avez bien fait de mépriser mes paroles! Pour la seconde fois, je suis votre victime. J'aurais voulu me venger de vous que jamais, non, jamais, je n'aurais pu aussi bien réussir. Cet homme, volre conseit, volre confident, votre secours, il est leur proche parent, leur ami le plus intime. Il donnerait sa vie pour
- Le parent! l'ami! de qui? rugit la femme en saisissant la grille avec une telle violence que le Pour toute réponse, Miguelle se pencha vers les

barreaux :

- Adieu, dit-elle, Zelie, panthère prise au piége ! (A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas

traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction

Maximes et Pensées.

réservée.

Un sot a toujours assez d'esprit pour nuire.

Les années ne font pas les sages, elles ne font que les vieillards. ... grands of the roduced at the solle

quitter en laissant un secret derrière vous! Mais, si cet acte est sage, s'il est habile, je continuerai votre œuvre...

- Oh! bien difficilement, soupira Zelie. Dans la haute position que tu occupes, une jeune fille a si peu de liberté!

- J'apprécierai, dit Miguelle dont le cour battait. Puisque la chose est faite, ce qu'il y a de mieux, soyez-en sûre, c'est de me donner le moyen d'en profiler.

- Tu as peut-être raison, murmura la veuve qui, devant cette alternative subite, sentait sa pensée tourner comme dans un cercie. Que veuxtu, mon enfant? nous jouons une partie suprême. Toutes les deux, il faut bien l'avouer, nous sommes des ignorantes. L'intelligence ne sussit pas dans des circonstances où les choses sont soumises à certaines régularités. J'ai cru devoir...
- Quoi done?

- Eh bien ! j'ai cru devoir consulter un homme habitué à traiter ces sortes d'affaires.

Miguelle ne songeait plus à se plaindre du freid et de la fatigue.

- J'ai eu bien raison, continua Zelie. Je me auis adressée au plus sage, au plus discret, au plus perspicace des conseils. Oh! Miguelle! si jamais tu peux lui parler à ton tour, tu verras combien il mérite la confiance !

Un notaire? dit Miguelle les dents serrées.

professeur d'histoire et de géographie à l'Eprofesseur d'histoire et de géographie à l'Ecole d'application de cavalerie, est nommé à cole d'application de son grade au 2° chasseurs, non un emploi de son grade au 2° chasseurs, non digité.

de d'application de cavalerie, est nommé à cole d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de son grade au 6° hussards, non un emplo de son grade au 6° hussards, non un emplo de son grade au 6° hussards, non un emplo de son grade au 6° hussards, non un emplo de son grade au 6° hussards, non un emplo de son grade au 6° hussards, non un emplo de son grade au 6° hussards, non un emplo de son grade au 6° hussards, non un emplo de son grade au 6° hussards, non un emplo de son grade au 6° hussards, non un emplo de son grade au 6° hussards, non un emplo de son grade au 6° hussa

M. Mallet, capitaine instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de son grade au 26°non activité.

dragons, non activité.

M. Levillain, lieutenant au 8° hussards,
sorti avec le-n° 1 de l'Ecole d'application de
cavalerie en 1881, est nommé capitaine au
19° chasseurs, choix (hors tours).

n de

e ba.

e de:

plem.

hus.

esca.

d'ap-

itaine

e, est

struc.

appli-

Ecole

mé à

et de

a la

pro-

trie à

est

Isloire

Ecole.

capi-

's. est

idant-

rie.

udani-

84 3

capi-

d'ap-

istruc-

tion à

ur au

loi de

'L'cole

lieute-

plica-

ihou-

3. q19.

8.

rons.

alion

80D

TE-

mme

11 6

Ecolo

yd A

tion i de

HOD

de de

rie.

M. de Pontac, capitaine instructeur à l'Ecole d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de son grade au 2° cuirassiers,

M. Lhuilier, lieutenant sous-instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de son grade au 10° hussards, non activité.

M. de Klopstein, lieutenant au 1er cuirassiers, sortant de l'École d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de lieutenant écuyer à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

Par décret du 20 septembre, ont été nommés, pour prendre rang du 1er septembre 1831, à l'emploi d'aide vétérinaire, les 24 sides-vétérinaires stagiaires de la promotion du 1er septembre 1880, qui ont satisfait aux examens de sortie de l'Ecole d'application de cavalerie et ont été classés ainsi qu'il suit,

MM. Thary, Bonnefoy, Auger, Mouquet, Jobelot, Lambert, Ferré, Lenoir, Guillemain, Laroque, Berton, Nallet, Mourot, Gillot, Le Hello, Gilly, Bézard, Bertreux, Lagarde, Delattre, Durand, Goubaux, Falgéras, Le Morvan.

Par décision ministérielle du même jour, les 24 aides vétérinaires nouvellement promus ont été répartis ainsi qu'il suit dans les

régiments : 6º cuirassiers, M. Thary; 7º cuirassiers, M. Bezard; 44° cuirassiers, M. Mouquet; 42º dragons, M. Goubaux; 13º dragons, M. Auger; 16° dragons, M. Falgeras; 19° dragons, M. Nallel; 20° dragons, M. Guillemain; 1er chasseurs, M. Lenoir; 3e chasseurs, M. Larroque; 4º chasseurs, M. Lagarde; 5° chasseurs, M. Durand; 8° chasseurs, M. Berton; 42º chasseurs, M. Lambert; 15° chasseurs, M. Bertreux; 20° chasseurs, M. Ferre; 1er hussards, M. Bonnefoy; 3º hussards, M. Le Morvan; 40º hussards, M. Delattre; 2º d'artillerie, M. Gilly; 44° d'artillerie, M. Gillot; 48° d'artillerie, M. Jobelot; 28° d'artillerie, M. Le Mello; 31° d'artillerie, M. Mourot.

Le Cirque de MM. W. et G. Pinder est arrivé ce matin à Saumur et le personnel monte la tente sur la place du Chardonnet.

Aujourd'hui, à 4 heures, les écuyers, écuyères et les clowns parcourront la ville en une brillante cavalcade.

M. Hébert, récemment nommé sous-préfet de l'arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire), a adressé une lettre au ministre de l'intérieur dans laquelle il lui annonce ne pouvoir accepter le poste qui vient de lui être confié.

Avis aux réfractaires. — L'autorité militaire vient d'infliger trois jours de prison au sieur Bernard D..., demeurant à Angoulême, et deux jours de la même peine au sieur Jean P..., domicilié au Bouchage, pour avoir manqué l'un et l'autre à l'appel des hommes de la classe dont ils font partie.

Dans la séance du 26 septembre de l'A-cadémie des sciences, M. Dumas a lu un résumé fort remarqueble du rapport de M. Henneguy, premier préparateur de M. Balbiani, du Collège de France, envoyé en inspection des vignobles du Midi. Dans quelques années, nous pouvons espérer que notre richesse vinicole aura repris toute sa puissance.

Les vignes attaquées sont guéries; les vignes mourantes sont sauvées; et celles qui ont complétement péri, sont facilement recréées avec des plans français et productives en trois années.

Des moyens héroïques employés, l'inondation occasionne parfois la coulure; le

sulfate de carbone donne une grande vigueur aux pampres, mais la fructification est moindre, tandis que le sulfure de potasse fait produire beaucoup de raisins.

Grand-Théâtre d'Angers. — Aujourd'hui jeudi, 29 septembre, a lieu l'ouverture de la saison théâtrale (direction de M. Roubaud). On joue les Mousquetaires de la Reine, pour le premier début de M. Henri Leroy, premier ténor; Angeville, deuxième ténor; Lamarche, première basse; Mmes Louise Arnaud, première chanteuse légère; Guérin, première dugazon; Moine, première duègne.

Accident de chasse. — M. Jules Dorvale, garde particulier à Saint-Jean-de-Linière, chassait dans la matinée du 21 septembre sur la commune de Saint-Léger-des-Bois, arrondissement d'Angers. Son chien avait fait lever un lièvre. M. Dorvale, ayant alors un fossé devant lui, s'élança; mais il tomba, et les canons de son fusil s'enfonçant dans le talus, furent remplis de terre. Pendant qu'il nettoyait son arme, un coup partit et lui coupa net deux doigts de la main gauche.

Un déplorable accident, dû à un manque de précaution, vient d'attrister la commune de Saint-Aubin-de-Luigné (canton de Chalonnes, arrondissement d'Angers). Mercredi dernier, le sieur Blouin, fermier à l'Eperonnière, s'était servi d'une lampe à pétrole pour allemer une bougie. En penchant cette lampe, il renversa quelques gouttes de pétrole enflammé sur sa femme qui ne tarda pas à être entourée par les flammes.

M. Blouin, en se précipitant au secours de sa femme, eut les deux mains cruellement brûlées. Ce ne fut que quelques instants après qu'un voisin parvint à éteindre le feu. Mais le corps de la malheureuse M^{ne} Blouin ne forme plus qu'une plaie, et ses jours sont en danger. (J. de Maine-et-Loire.)

UNE SUCCESSION.

Diverses correspondances d'Amérique, adressées du Brésil en Saintonge, annoncent dans ces parages lointains une succession de plusieurs millions, dont on recherche les possesseurs.

Un riche industriel dont les parents avaient laissé la France lors de la révocation de l'édit de Nantes, vient de mourir dans la ville de Porto das Caïssa, provincia de Rio de Janeiro. Ce Crésus américain, malgré son or, ne restait pas inactif, et se livrait au commerce des bois et des cuirs; on lui connaissait d'immenses exploitations de bois précieux sur la Lagôa de Rodrigo de Freitas et des magasins non moins immenses à la pointe da Ponta do Calabouço.

On ne connaît pas au juste le point d'origine de la samille de ce richard, qui se saisait appeler signor Donnat de la Maynarderie, mais on suppose qu'il appartient à la Saintonge ou au Poitou. Et la raison est qu'une certaine quantité de vieux papiers, trouvés en la possession du défunt Donat de la Maynarderie, proviennent des châtellenies d'Aulnay et de Civray et de la sénéchaussée de Saintonge (siège de Saint-Jean-d'Angély). — Les noms les plus souvent répétés dans ces actes sont ceux de Ménard, Mesnard, Maynard, Moinard, Pinaud, Martin, Bonneau, Donas, Daunas, Broussard, etc. On pourrait d'ailleurs avoir des renseignements plus précis en écrivant à: Signof Clémentin Geoffro, rua de Richuelo, 160, Rio de Janeiro (Brésil).

Encore une légende!

DENFERT - ROCHEREAU Par Adolphe Caillé.

Les lignes suivantes sont empruntées au Journal de la Vienne:

Un de nos amis, M. Adolphe Caillé, ancien chef de bureau au ministère de la guerre, vient d'adresser à M. Mercier, sculpteur, une lettre remarquable au sujet du monument qu'on veut élever à Belfort en l'honneur de M. Thiers et du colonel Den-

M. Adolphe Caillé est un homme de talent, — plus que cela, — un homme de
cœur et un patriole dans la véritable acception du mot. Il a publié, il y a peu de temps,
une étude très-approfondie sur le siège de
Belfort, 1870, et sur la conduite de celui qui
commandait alors cette place de guerre, le
colonel Denfert. La lettre adressée par M.
Caillé au sculpteur Mercier est en quelque
sorte le résumé de cette étude qui a obtenu

un succès des plus grands et des plus méri-

Le colonel Denfert est une gloire surfaite, surfaite comme tout ce qui émane du 4 Septembre 4870, surfaite comme tout ce qui touche de près ou de loin aux hommes auxquels la France doit tous ses malheurs et toutes ses hontes. Que les républicains élèvent des statues à ce triste héros, qu'ils donnent son nom à des places publiques, c'est affaire à eux. La justice populaire se chargera de dém dir les unes et l'histoire d'effacer les autres, mus c'est un devoir pour tous les hommes de cœur d'arracher ces lauriers de pacotille dont on affuble à plaisir des héros de tréteaux et de parade.

Car enfin savez-vous, âmes naïves qui ajoutez foi à tout ce que vous racontent les feuilles républicaines, savez-vous bien ce que c'est que ce foudre de guerre, ce Denfert-Rochereau, dont les républicains ont sans cesse le nom à la bouche? Voici son portrait en vingt lignes, tracé par M. Caillé:

« Après avoir laissé les Allemands investir sa place et procéder sans être inquiétés sérieusement à l'établissement de nombreuses batteries, M. Denfert, semblable à ces oiseaux qui, dit-on, sentent la poudre et s'envolent à tire d'ailes à l'approche du chasseur, ne craignit pas, quatre jours avant le bombardement, de se réfugier avec armes et bagages, c'est-à-dire avec plumes, papier et encre, dans la casemate de la porte de Brisach. Là, sous une voûte formidable et impénétrable, il a passé soixante-dix-sept jours, à l'abri de tout péril, délivré de toute crainte, alors qu'en dehors de la casemate, les obus pleuvaient et faisaient rage. Tout était au danger, à la dévastation, à la mort, à l'honneur. Seul, M. Denfert était à l'abri et en pleine sécurité.

» Une seule et unique fois pendant le cours de cette stupéfiante hégire, et cela quelques jours seulement avant la reddition de la place, le gouverneur descendit les cinquante marches de sa casemate pour aller visiter, tout près de là, un brave officier de génie blessé mortellement, qui avait exprimé le désir de le voir avant de rendre l'âme : il le fit si prestement qu'il ne resta que quelques minutes hors de sa retraite. En sortant de l'ambulance, dit un témoin oculaire, il passa sur la Place d'Armes pour voir l'effet des obus allemands sur le Château, mais il n'y resta qu'une seconde.

» Pendant soixante-dix-sept jours, nulle autre considération ne put le décider à mettre les pieds et le nez dehors. C'était chez lui, qu'on me passe le mot, la folie de de la prudence. Jamais pareille chose ne s'était vue, et il est à présumer qu'elle ne se verra jamais. »

C'est une photographie terriblement ressemblante que ce portrait, — que dis-je?
— c'est une gravure profondément fouillée
par le burin d'un maître; que l'histoire —
un document de haute valeur, la véritable
et rigide histoire nationale — conservera
précieusement à l'enseignement des générations futures. Denfert, dont les républicains
ont voulu faire un homme de bronze digne
des temps héroïques, n'est en réalité qu'un
homme de plâtre que le temps rapetisse
tous les jours. Grâce à la patriotique brochure de M. Caillé, nos petits fils ne parleront plus de Denfert-Rochereau qu'avec une
sorte de pitié mêlée de mépris.

Si la ville de Belfort voulait absolument élever une statue à un militaire, à un grand soldat qui fût en même temps un vrai patriote, c'est sur le général Lecourbe qu'elle devait fixer son choix. Voici les lignes que consacre à ce vaillant entre les vaillants, M. Caillé, dans sa lettre au sculpteur Mercier:

« Simple soldat avant la Révolution dans le régiment d'Aquitaine, Claude-Joseph Lecourbe, de Lons-le-Saunier, brilla, comme tant d'autres de ses camarades de l'armée royale, dans ces campagnes de 1793 et de 1794 qui, ainsi que l'a proclamé l'Empereur à Sainte-Hélène, ont sauvé la France de l'invasion étrangère.

" A Fleurus, à la tête de trois bataillons, il tint tête à 10,000 Autrichiens. Il se distingua de toutes manières aux armées du Rhin et du Danube. Lieutenant de Masséna en Suisse, il s'y montra tacticien consemmé et contribua, pour une grande part, au succès de cette campagne fameuse que termina la victoire de Zurich. C'était un homme de grand caractère. Disgrâcié sous le Consulat et sous l'Empire comme ami de Moreau, il oublia ses griefs, aux heures calamiteuses;

à l'exemple de Carnot, il reprit, pendant les Cent-Jours, sa vieille épée de la République et la mit généreusement au service de l'Empereur. Appelé à commander un petit corps d'armée dans le Haut-Rhin, il se maintint contre des forces bien supérieures aux siennes, et se retira dans la place de Belfort dont il fit un camp retranché que l'ennemi ne put jamais torcer. Sur ce petit théâtre, ce vieux, cet héroi que capitaine fit des merveilles. L'ennemi avait une quarantaine de mille hommes en ligne. Lecourbe n'en avait à lui opposer que 8 à 9,000, sur lesquels les deux tiers étaient de simples gardes nationaux. Il battit les Autrichieus à Essert, à Chèvremont, à Bavilliers, là même où M. Denfert, dans les premiers jours de l'investissement, n'éprouva que des échecs contre des adversaires inférieurs en nombre. Mais à cœur vaillant rien n'est impossible. Avec quelques milliers d'hommes, Lecourbe bat partout l'ennemi; avec près de 18,000 hommes, Denfert ne fait rien qui vaille. Lecourbe conserve Belfort au moyen d'un armistice des plus honorables; Denfert le rend. »

Un jour viendra — la justice finit toujours par triompher dans notre belle France — où le nom de Denfert sera à jamais rayé du nombre des héros. On verra alors ce que pèse, dans la balance de l'histoire, le nom d'un faux grand homme, si républicain qu'il ait pu être. PIERRE DELBARRE.

JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

I. L'Architecture en France, par Cerfberr de Medelsheim. — II. Chronique scientifique: Exposition de Montreuil-les-Pêches. Nouveau procédé pour l'extraction du soufre, par le Dr. Gorecki. — III. La Grande Comète du Sud. — IV. Sommeil et Somnambulisme, par le Dr. Regnard. — V. Exposition universelle et internationale d'électricité. Des divers systèmes d'éclairage électrique, par A. de Vaulabelle. — VI. Pastilles contre la soif. — VII. Manière de nettoyer les filtres. — VIII. Les Fleurs et les Insectes. — IX. Pastilles digestives. — X. La France en Indo-Chine: Chasses, coutumes et superstitions. — XI. Kaīrouan.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré:

Texte: Courrier de Paris, par Gérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Mendiants algériens à la porte d'une mosquée, par R. Vallier. — Groquis zoologiques, par M. B. — Le Mariage de Gabrielle, par Daniel Lesueur (suite). — Une exécution au Japon, par René Bompois. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{mo} Iza de Cérigny. — Echecs.

Gravures: Inauguration du monument de Joseph Bara, à Palaiseau. — Statue de Frédéric Sauvage, inventeur de l'hélice, érigée à Boulogne-sur-Mer, le 11 septembre 1881. — Le général James A. Garfield, président des États-Unis, décédé le 19 septembre 1881. — Le général Chester A. Arthur, vice-président des États-Unis, appelé à la présidence par la constitution américaine. — Brest: lancement du croiseur de première classe l'Iphigénie. — Mendiants algériens à la porte d'une mosquée. — Bêtes et gens (quatre gravures). — Plan général de l'exposition d'électricité, au palais de l'Industrie. — Une exécution au Japon. — Rébus.

Abonnements: un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50, trois mois, 6 fr.
Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

"Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, demangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie Gablin. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

LES CHEMINELS ne fument plus avec le funénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCEL OUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue saus médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIERE

Da BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastratgies, phthisie, dyssenterie, constipation, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes,

nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, diopr-dissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, derires, éruptions, macmies, mélancolio, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irri-lation et toute odeur flèvreuse en se levsnt. Le D' Routh, Médacin en chef de l'Hôpital Samari-lain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : • Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les ners, les chairs et les os, la Revaleacière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adoltes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'alrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou

rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue, » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuari, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhau, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure Nº 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit , mauvaise digestion , affections du cour, des reins et de la vessie, irritation perveuse et mélancolie; tous ces maux out dispara sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. L'éon Prycert, instituteur à Eynanças (Haute-Vienne).

Nº 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des peris, faiblesse et sueurs noc-

Cure Nº 99,625. - Avignou. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingl ans, d'oppressions les plus

terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me deshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomuies horribles. - Borrer, nee Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure Nº 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frèle et délicate dès sa naissance, ue prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Sante. -J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourcissante que la viande. elle économise encore 50 fois son prix en mêde-cines. En baîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr., 12 kil., 70 fr. - Aussi . La Revalesciere Chocolatée », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. - BisCUITS ANTI-DIABETIQUES DE REVALESCIEN de 4, 7, 16 et 36 fr. Envoi con poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco con common, 23, rue Saint-la-Saumur, Common, 23, rue Saint-le BERSON, SUCCESSEUR de TEXTER; J. Breson, successeur de l'exten; J. Ruscier, quai de Limoges, et partout chez.

pharmaciens et épiciers.— Du Barry et constiglione. Paris



-	STATE OF THE PERSON NAMED IN	
12.	Gampa	propriétaireage
	COME .	Dennett
W. Charles	On the state of	DTISITION
The second second		The state of the s

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR.

BEPARTS DE SAUmon vene assures
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
(6'arrête Angras)
omnibus-minte.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 26 minutes du matin, direct mixie.

Le train partant d'Angers à 5 lieures 35 du soir arches

express.

omnibus. soir, omnibus-mixte express.

(s'arrête à Abgersh

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse Balsse.	Valeurs au comptant		-	-	Valeurs au comptant.	Dernier	1	
3 °/. amortissable. 3 °/. amortissable nouveau. 4 1/2 °/. 5 °/. Obligations du Trésor. Obligations du Trésor nouvelles Dép. de la Seine, emprunt 1857 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 1865, 4 °/. 1875, 4 °/. 1876, 4 °/. 1876, 4 °/. Banque de France.	85 35 113 A 116 20 512 A 516 M 9 2 8 505 M 401 50 520 9 547 50	n	Comptoir d'escompte Crédit Foncier colonial Crédit Foncier, act. 500 fr. Obligations foncières 1877. Obligations communales 1879. Obligat. foncières 1879 3 %. Soc. de Crédit ind et comm. Crédit mobilier Est Paris-Lyon-Méditerranée. Midi Nord Orléans Ouest Compagnie parisienne du Gaz.	1060 635 1690 358 445 50 445 770 765 820 1790 1282 50 100 100 100 100 100 100 100	1 25 n v		C. gén. Transallantique. Canal de Suez. Société autrichienne. OBLIGATIONS. Est. Midi Nord Orléans. Ouest. Paris-Lyon-Méditerranée. Paris Grande-Ceinture). Paris Bourbonnais Canal de Suez.	620	2 50	-

Tribunal de commerce de Saumur.

PAILLITE DUGRIP FILS, MAXIMILIEN.

Par jugement, en date du 23 septembre 1881, rendu par le tribunal de commerce de Saumur, M. Proust, Ludovic, comptable à Saumur, a été maintenu comme syndic définitif de la faillite du sieur Dugrip fils, Maximilien, marchand tailleur à Saumur. Pour extrait :

Le greffier, L. Bonneau. (613)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE LEPELTIES, ALFRED.

Par jugement du 23 septembre 1881, rendu par le tribunal de commerce de Saumur, M. Doussain, Gustave-Philippe, expert-comptable à Saumur, a élé maintenu comme syndic définitif de la faillite du sieur Lepeltier, Alfred, marchand épicier à Saemur.

Pour extrait : Le greffier, (614)L. BONNEAU.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE SALOMON-RENAED.

Par jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 23 septembre 1881, le sieur Salomon-Renard, ancien épicier au Puy-Noira-Dame, a été déclaré inexcusable. Pour extrait :

Le greffier, L. Bonneau. (615)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE CROCKON . JOSEPH

Par jugement, en date du 23 septembre 1881, le tribunal de commerce de Saumur a déclaré closes, pour insuffisance d'actif, les opérations de la faillite du sieur Crochon, Joseph, cultivateur et marchand de vaches à Chanteloup, commune du Vaudelnay-Rillé.

Le greffier, L. BONNEAU. (616)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DU SIEUR BROISIER, EUGÈNE.

HOMOLOGATION DE CONCORDAT.

Par jugement du 23 septembre 1881, le tribunal a homologué le concordat consenti au profit du sieur Broisier, Eugène, marchand de meubles à Saumur.

CONDITIONS: 21 fr. 70 c. 0/0 payables après la réalisation de l'actif, et 11 fr. 30 c. payables en 5 années, par 500, le premier paiement devant se faire le 1" octobre 1882.

Le greffier du tribunal, (617)L. BONNEAU.

A VENDRE

Au-dessous du cours,

Cinq Actions au porteur, Platrières de Seine et-Oise, coupon non-détaché.

S'adresser au bureau du journal.

Etudes de M. BEAUREPAIRE, avouélicencié à Saumur, Et de M. HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE

Aux enchères publiques

ET PAR LICITATION,

En l'étude de M. HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, le lundi 10 octobre 1881, à midi.

> A. DE LA FERME DE LA

GODUCHEAU

Située commune de Maulévrier (arrondissement de Cholet), D'une contenance de 35 hectares 70 ares 62 centiares,

Sar la mise à prix de 65,000 fr.; 2. D'UNE PORTION DE LA FERME

VILJAMES

Située ommune de Voultegon (arrondissement de Bressuire),

Contenant 23 hectares. Sur la mise à prix de 28,000 fr.

S'adresser, pour les renseigne-

1° A M. BEAUREPAIRE, avoue à Saumur, rue Cendrière;

2º A Mº HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, dépositaire du cahier des charges;

3° A Mes LE RAY et LECOY, avoués co-licitants, à Saumur. Pour extrait : BEAUREPAIRE, avoué poursuivant.

Etude de M. LE BLAYE, notaire. à Saomur.

VENTE SUR LIGITATION.

L'an 1881, le dimanche 16 octobre, à midi, il sera procedé, en l'étude et par le ministère de M° Le Blaye, nofaire à Saumur, à la vente par adjudication, sur licitation, de MAISONS, sises à Saumur, rue de Bordeaux, nºº 24 et 26, indivises entre les héri-

tiers de M. Pierre Aubert-Vineau. S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE

UNE BONNE VIGNE

Située au Vau-Langlais, commune de Bagneux,

Contenant 27 ares 50 centiares. On vendra ladite vigne avec sa

S'adresser à M. TAVEAU-NICOLAS, expert au Pont-Fouchard.

AVENDRE UNE MAISON

AVEC GRAND EMPLACEMENT Situés au Pont-Fouchard, autrefois occupée par M= veuve Besnard: S'adresser également à M. TAVEAU.

Etude de Mo Jules CHICOTEAU, notaire à Loudun.

A AFFERMER

MOULIN A BAU DE CHANTEBREAU

Sur le bord de la Dive, près Loudun.

AVEC FERME

De 22 hectares.

APRÈS LIQUIDATION

Un phaéton, un camion, une selle, divers équipages à un et deux chevaux, et leurs accessoires; le tout en très-bon état. Bounjuck, rue Lenepveu, Angers.

OFFICE D'HUISSIER A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à Me Chaler, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M. Bourassrau; huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A VENDRE

UN BILLARD et UN PIANO nouvellement réparé.

S'adresser au bureau du journal.

AVENDRE

Grande quantité de BEAUX FUTS Anjou, et beaux cercles, busserie d'Angers.

S'adresser à M. Bouvet-Ladubay, à Saint-Florent. (542)

Me Jules CHICOTEAU, notaire a Loudun, demande un second

Bons appointements.

J.-A. FRESCO Chirurgien - Dentiste

de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean , nº 16 , maison Epagnenl, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenep-

ven. (495)

MALADIES CHRONIQUES Vices du sang, cancers de toute na-

ture, épilepsie, ulcères, goutte, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

ON NE PAIR les honoraires qu'après la guérison. - Telle est la garantie donnée par M. Robbe, docteur homocopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultations de 2 heures à 6 heures et par correspondance. (Affranchir.)

CIRQUE ROYAL D'ANGLETERRE

Direction : W. et G. PINDER.

DEUX JOURS SEULEMENT SAUMUR, PLACE DU CHARDONNET.

JEUDI 29 SEPTEMBRE 1881 Grande Cavalcade à 4 heures. Grande Représentation à 8 heures.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE Grande Cavalcade à une heure. Représentation du jour à 3 heures. du soir à 8 heures.

100 Chevaux de pur sang anglais et de superbes Poneys - Des Chameaux - Des Dromadaires.

La meilleure des Troupes voyageant en Europe,

GRANDES SPECIALITES

Les Quadrilles Lanciers, exécutés par huit chevaux pur sang. - Le Jockey anglais, M. St. J. Pinter. - La Reine de la Haute Ecole, Mue Hannah. -Mile J. Dalia, la Gymnaste amazone. - L'homme serpent. - Les Acrobales Onzalo. - Mile Nelly Daniels, saut des oriflammes. - Mile Emilie. - M. Orwing. le jongleur à cheval. George WATTS, regisseur general.

ARMES DE CHASSE

Nouveaux perfectionnements. — Tir à longue portée



Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La Maison GALAND, qui l'abrique à Paris, à Llége et à Birmingham, et actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux res de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux precédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetes, la beaute et l'inébraniable ajnstage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la prompte exécution des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importante, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer., — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.

NOTA. - En s'adressant à la Maison GALAND, toujours pourvue de plusieurs miller d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, il est facile et plus économique de se procurer l'arme de son goût que d'en faire l'acquisition chez un marchand armurier mal assorti.

Demander par lettre l'Album-Galand, à M. GALAND, fabricant d'armes (468) 13, rue d'Hauteville, à Parls.



Saumur, imprimerie de P. GODET.